

Surveillance sanitaire

Semaine 25-2025. Date de publication : 25 juin 2025

Édition Corse

Points clés de la semaine 25-2025

Dengue, chikungunya, Zika (page 2)

Un 1^{er} épisode autochtone de chikungunya a été identifié en Corse dans la commune de Grosseto-Prugna (Corse-du-Sud).

En parallèle, plusieurs épisodes de cas autochtones de chikungunya ont été identifiés sur le continent. Le nombre et la précocité des épisodes dans l'hexagone confirme le risque très important d'avoir de nombreuses zones de circulation autochtone du chikungunya en 2025.

Depuis le début de la surveillance renforcée (1^{er} mai), 3 cas importés de dengue (+ 1) et 3 cas importés de chikungunya ont été confirmés (pas de nouveau cas par rapport à la semaine dernière).

Canicule (page 6)

Pas d'épisode caniculaire en cours ni prévu en Corse dans les prochains jours, malgré l'augmentation des températures.

L'activité des services d'urgence reste toujours stable et se rapproche des valeurs attendues pour la saison.

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique (page 9)

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, reste à un niveau élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées.

L'activité en lien avec les allergies dans l'association SOS Médecins continue de diminuer et est désormais inférieure à celle observée les années précédentes à la même période.

Mortalité (page 11)

Pas de surmortalité observée.

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 24/06/2025

Depuis le 1^{er} mai 2025 :

- 3 cas* importés de dengue (+ 1 cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés en Corse revenant de Martinique (n = 2), Guyane française (n = 1) ;
- 3 cas* importés de chikungunya (+ 0 cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés revenant de La Réunion (n = 2), Maurice (n = 1) ;
- aucun cas* importé de Zika n'a été confirmé .

En France hexagonale, 454 cas importés de dengue (+ 59 cas), 645 cas de chikungunya (+ 62 cas) et 1 cas de Zika (+ -1 cas) ont été diagnostiqués.

Situation au niveau national : *données de surveillance 2025*

Tableau 1 : Cas* importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse (point au 24/06/2025)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	75	121	0
Bourgogne-Franche-Comté	12	24	0
Bretagne	11	31	0
Centre-Val de Loire	8	15	0
Corse	3	3	0
<i>Corse-du-Sud</i>	3	2	0
<i>Haute-Corse</i>	0	1	0
Grand Est	13	24	0
Hauts-de-France	33	28	0
Ile-de-France	85	101	0
Normandie	33	20	0
Nouvelle-Aquitaine	66	104	0
Occitanie	48	70	0
Paca	49	58	1
Pays de la Loire	18	46	0

Source : Voozarbo, Santé publique France.

* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1^{er} mai – 30 novembre).

Surveillance des cas autochtones

1^{er} épisode de chikungunya autochtone en Corse

Deux cas autochtones de chikungunya ont été détectés dans la commune de Grosseto-Prugna en Corse-du-Sud. Il s'agit des premiers cas autochtones confirmés en Corse.

Les deux cas, appartenant à la même famille, ont été signalés à l'ARS de Corse le 20/06. Ils ont développé leur symptômes la veille, le 19/06.

Les prospections entomologiques et mesures de lutte anti-vectorielle (LAV) ont été mises en place dès le 20/06 par la Collectivité de Corse, et se sont poursuivies dans les jours suivants.

Comme pour chaque épisode de transmission autochtone, une recherche active de cas a été lancée. Elle repose sur la sensibilisation renforcée des professionnels de santé et sur une enquête en porte-à-porte qui s'est déroulée les 23 et 24/06 dans les potentielles zones d'exposition au virus.

Le cas importé pouvant être à l'origine de la contamination n'a pas pu être identifié à ce jour.

2025 : la saison de tous les dangers sur le front des arboviroses

En parallèle de cet épisode de transmission autochtone en Corse, plusieurs autres épisodes de chikungunya sont en cours d'investigation sur le continent (en Paca, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes).

La précocité de ces épisodes confirme le risque très important d'avoir de nombreuses zones de circulation autochtone du chikungunya en 2025.

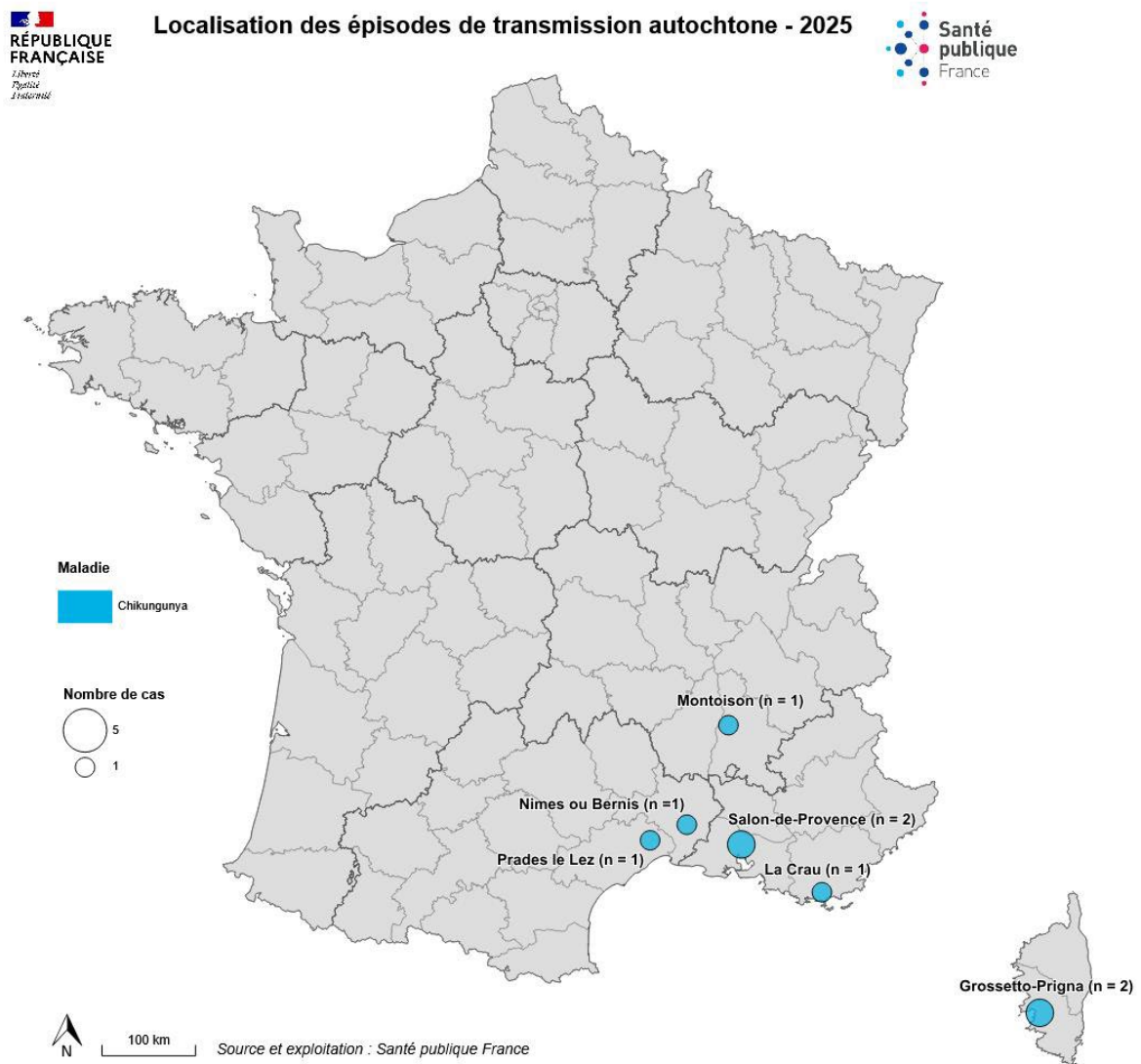
Le niveau de risque pour le chikungunya est très élevé en raison de nombreux cas importés de la Réunion, mais plus largement de l'Océan Indien (Mayotte, Maurice, Madagascar...) et de la souche virale circulant dans cette région particulièrement adapté à l'*Aedes albopictus*, vecteur présent dans l'hexagone.

Tableau 2 : Nombre d'épisodes et de cas autochtones (confirmés, probables, épidémiologiques) de chikungunya identifiés en France hexagonale (point au 24/06/2025) (en grisé les épisodes terminés)

Virus	Région	Commune(s)	Nb cas autochtones	Date des signes du 1 ^{er} cas	Date des signes du dernier cas	Episode clos O/N
Chikungunya	Occitanie	Prades-le-Lez (34)	1	27/05/2025	27/05/2025	N
Chikungunya	Paca	La Crau (83)	1	02/06/2025	02/06/2025	N
Chikungunya	Paca	Salon de Pce (13)	2	17/06/2025	18/06/2025	N
Chikungunya	Corse	Grosseto-Prugna (2A)	2	19/06/2025	19/06/2025	N
Chikungunya	Auvergne-Rhône-Alpes	Montoisson (26)	1	13/06/2025	13/06/2025	N
Chikungunya	Occitanie	Nîmes (30)	1	11/06/2025	11/06/2025	N

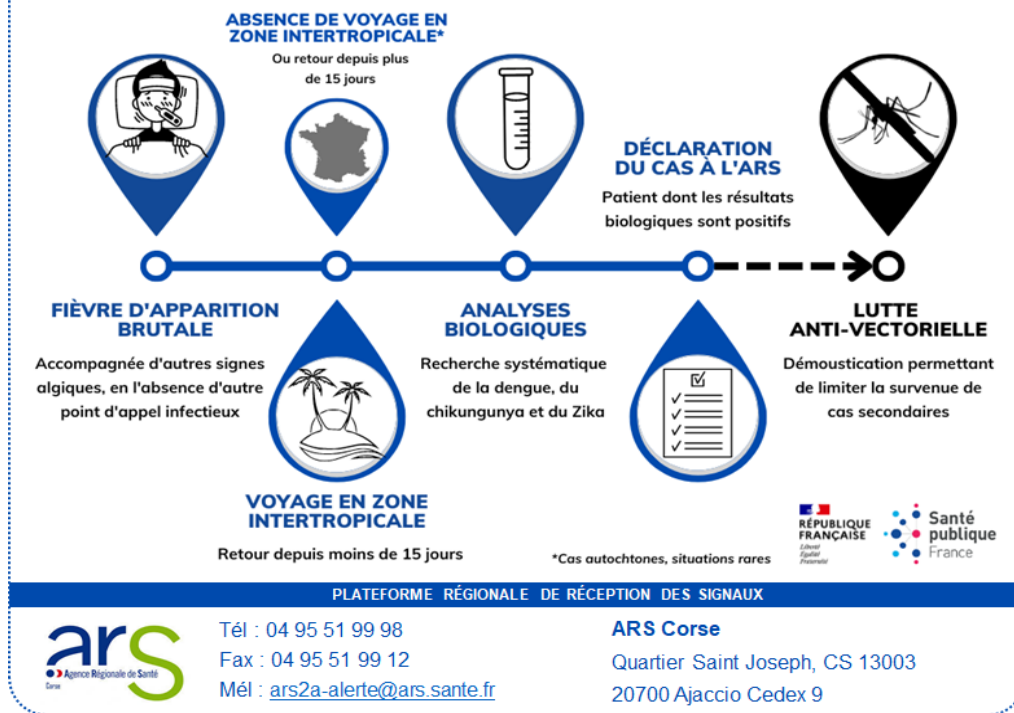
Source : Voozarbo, Santé publique France.

Figure 2 : Localisation des épisodes de transmission autochtone de chikungunya identifiés en France hexagonale, 2010-2025 (point au 24/06/2025)



Source : Santé publique France.

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika

Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Dispositif de surveillance renforcée – du 1er mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par *Aedes albopictus* (moustique tigre), présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Pour en savoir plus :

- Surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika – Dossiers thématiques de Santé publique France
- Surveillance dans la région – dossier thématique de l'ARS Corse
- Les moustiques : espèces nuisibles – dossier thématique de l'ARS Corse

Canicule

Données biométéorologiques et vigilances

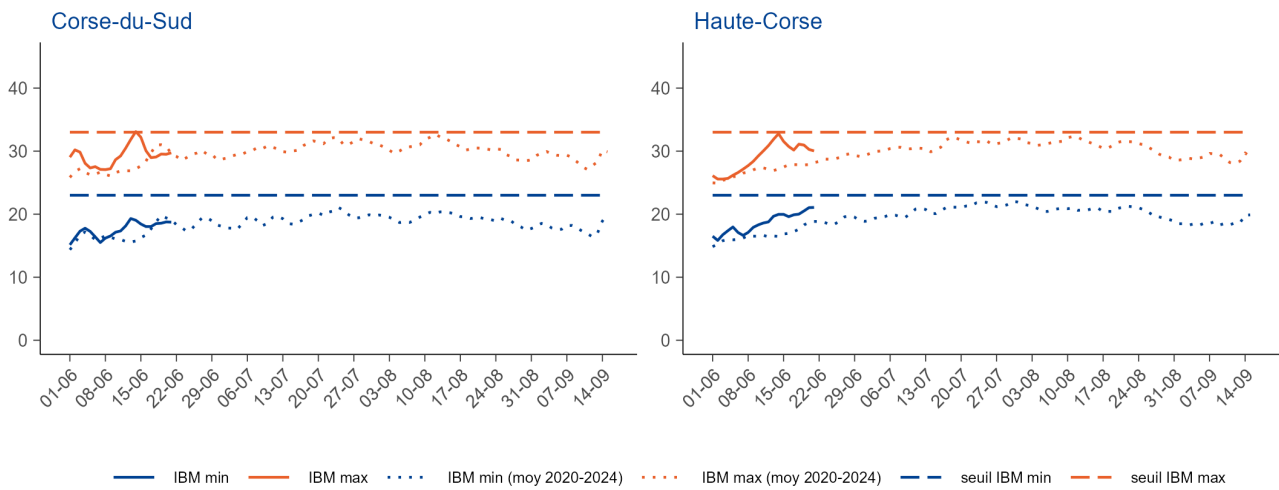
Synthèse de la semaine 25-2025

Les températures seront en hausse dans les prochains jours et les seuils IBM 'canicule' pourront être atteints sur de nombreuses régions.

La Corse ne devrait pas être concernée par un épisode caniculaire dans les prochains jours, malgré la hausse des températures qui sera aussi observée sur l'île.

Situation au niveau national : Météo France

Figure 1 : Indices biométéorologiques (IBM) minimaux et maximaux observés et vigilances canicule en Corse (point au 23/06/2025)



Source : Météo France. Exploitation : Santé publique France.

Données sanitaires

Synthèse de la semaine 25-2025

L'activité des urgences pour des pathologies liées à la chaleur reste stable par rapport à la semaine précédente, et se rapproche des valeurs attendues pour la saison. Aucun diagnostic de pathologie en lien avec la chaleur (coup de chaleur et/ou déshydratation) n'a été effectué en S25.

Les pourcentages d'évolution sont à interpréter avec précaution au vu des faibles effectifs.

Situation au niveau national : [cliquez ici](#)

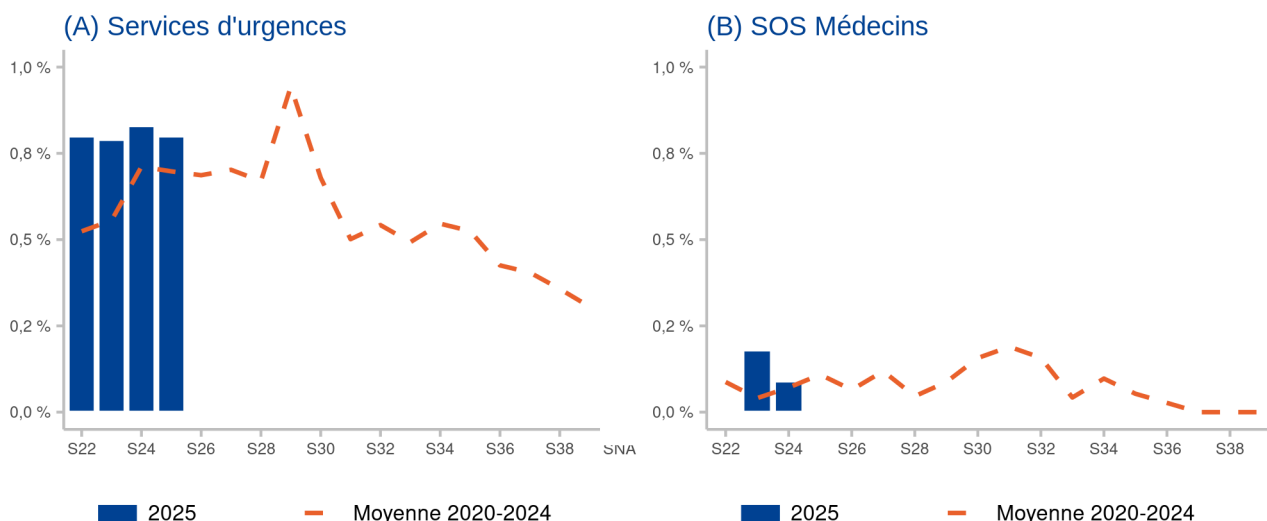
Tableau 1 : Indicateurs de surveillance syndromique pour les pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 23/06/2025)

SERVICES DES URGENCES	S23	S24	S25	Variation (S/S-1)
Tous âges				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	19	21	20	-5 %
% par rapport au nombre total de passages codés	0,8	0,8	0,8	+0,0 pt
- déshydratation	13	16	7	-56 %
- coup de chaleur	0	2	6	+200 %
- hyponatrémie	6	4	8	+100 %
Nombre d'hospitalisations pour pathologies liées à la chaleur	11	9	14	+56 %
% d'hospitalisations par rapport au nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	57,9	42,9	70,0	+27,1 pts
Nombre de passages pour malaise	101	104	112	+8 %
% par rapport au nombre total de passages codés	4,2	4,1	4,5	+0,4 pt
75 ans et plus				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	8	9	9	+0 %
% par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur	42,1	42,9	45,0	+2,1 pts
Nombre d'hospitalisations pour pathologies liées à la chaleur	7	6	7	+17 %
% d'hospitalisations par rapport au nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	63,6	66,7	50,0	-16,7 pts
Nombre de passages pour malaise	24	30	30	+0 %
% par rapport au nombre total de passages pour malaise	23,8	28,9	26,8	-2,1 pts
ASSOCIATIONS SOS MEDECINS				
Nombre d'actes médicaux pour diagnostic de coup de chaleur et déshydratation	2	1	0	-100 %
% par rapport au nombre total d'actes médicaux codés	0,2	0,1	0,0	-0,1 pt

Un même passage aux urgences peut avoir plusieurs diagnostics parmi déshydratation, coup de chaleur et hyponatrémie.

Source : SurSaUD®. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 : Passages aux services d'urgences (A) et actes médicaux chez SOS Médecins (B) pour pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 23/06/2025)



Source : SurSaUD®. Exploitation : Santé publique France.

Outils de prévention

Retrouvez les outils (vidéos, spots TV, spots radio) et documents de prévention mis à la disposition des professionnels de santé et du grand public sur le [site de Santé publique France](#).



Méthodologie

Surveillance de la canicule en France

Le dispositif de préparation, de veille et de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge) :

- niveau 1 (vigilance verte canicule), **veille saisonnière** déclenchée automatiquement du 1^{er} juin au 15 septembre ;
- niveau 2 (vigilance jaune canicule), **pic de chaleur** ou épisode persistant de chaleur ;
- niveau 3 (vigilance orange canicule), **canicule**. Période de chaleur intense pour laquelle les indices biométéorologiques (IBM) atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs ;
- niveau 4 (vigilance rouge canicule), **canicule extrême**. Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique.

Pour en savoir plus sur la surveillance, les enjeux, les actualités : [Santé publique France – Fortes chaleurs, canicule](#)

Indices biométéorologiques

L'alerte (passage en niveau **orange**) est donnée lorsque, dans un département, les indices biométéorologiques (moyenne glissante sur trois jours des températures prévues) minimum (IBMn) et maximum (IBMx) dépassent les seuils établis de températures pour ce département. Cette analyse prend en compte d'autres facteurs : la qualité des prévisions météorologiques, les facteurs météorologiques aggravant (la durée et l'intensité de la vague de chaleur, l'humidité) et la situation sanitaire.

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique

Synthèse de la semaine 25-2025

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, reste à un niveau élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées.

L'activité de l'association SOS Médecins d'Ajaccio relative aux allergies continue de diminuer depuis plusieurs semaines et est désormais inférieure aux valeurs attendues pour la saison.

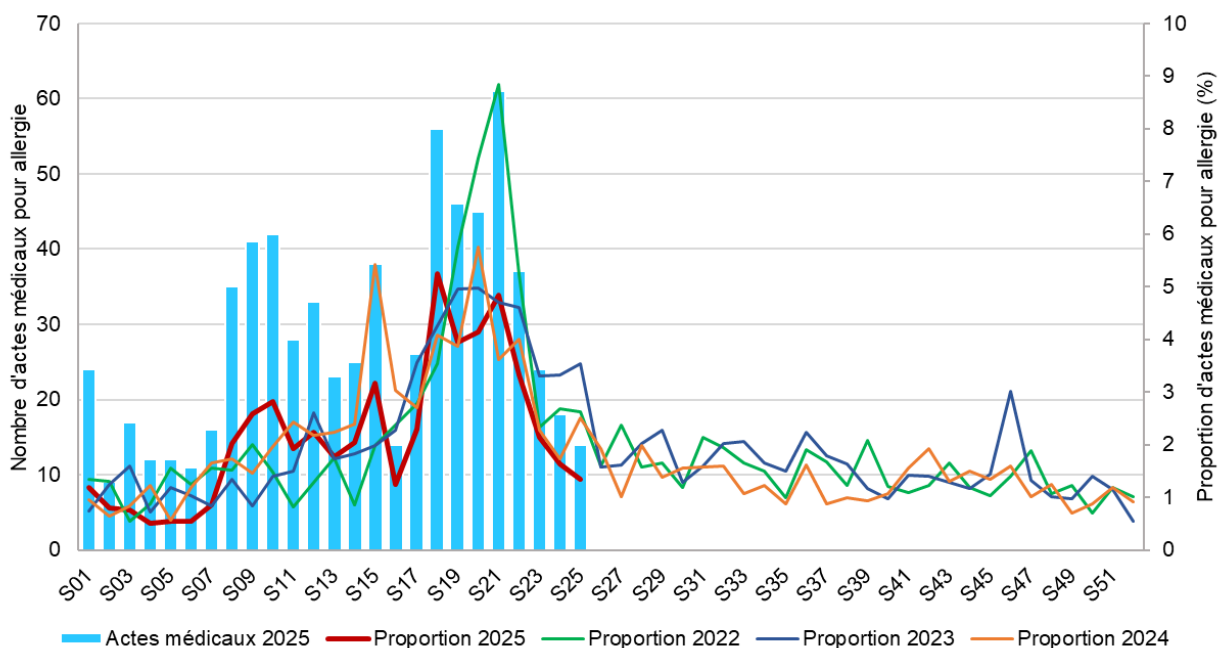
Plus d'informations : [site Internet d'AtmoFrance](#)
[site Cartopollen](#).

Tableau 1 : Indicateurs de surveillance syndromique pour l'allergie en Paca (point au 12/06/2025)

ASSOCIATIONS SOS MEDECINS	S23	S24	S25	Variation (S/S-1)
Nombre d'actes médicaux pour allergie	24	18	14	-22 %
% par rapport au nombre total d'actes médicaux codés	2,1	1,6	1,3	-0,3 pt

Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

Figure 1 : Nombre et proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie en Corse par rapport aux 3 années précédentes (point au 25/06/2025)



Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

Prévention

Retrouvez sur le site du [Ministère chargé de la santé](#) les conseils de prévention adaptés.

Recommandations pendant une période pollinique

Pour les personnes se sachant allergiques :

À LA MAISON	À L'EXTÉRIEUR
 <ul style="list-style-type: none">• Rincez vos cheveux le soir	 <ul style="list-style-type: none">• Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
 <ul style="list-style-type: none">• Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil	 <ul style="list-style-type: none">• Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
 <ul style="list-style-type: none">• Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)	 <ul style="list-style-type: none">• En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

Pour les personnes ne se sachant pas allergiques :

Si vous présentez de façon gênante et saisonnière un ou plusieurs des symptômes suivants : crises d'éternuement, nez qui gratte, parfois bouché ou qui coule clair, yeux rouges, qui démangent ou qui larmoient, éventuellement une respiration sifflante ou une toux, vous souffrez peut-être d'une allergie aux pollens.

– L'allergie peut bénéficier de mesures de prévention et de soins. Pour cela **demandez conseil à votre pharmacien ou consultez votre médecin.**

Source : Ministère en charge de la santé

Méthodologie

L'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, indique les seuils de concentration dans l'air de 6 taxons (l'ambroisie, l'aulne, l'armoise, le bouleau, les graminées et l'olivier) et prend en compte le caractère allergisant des différents pollens. Cet indice couvre l'ensemble du territoire hexagonal.

Les données sanitaires proviennent de l'association SOS Médecins d'Ajaccio (actes médicaux pour allergie).

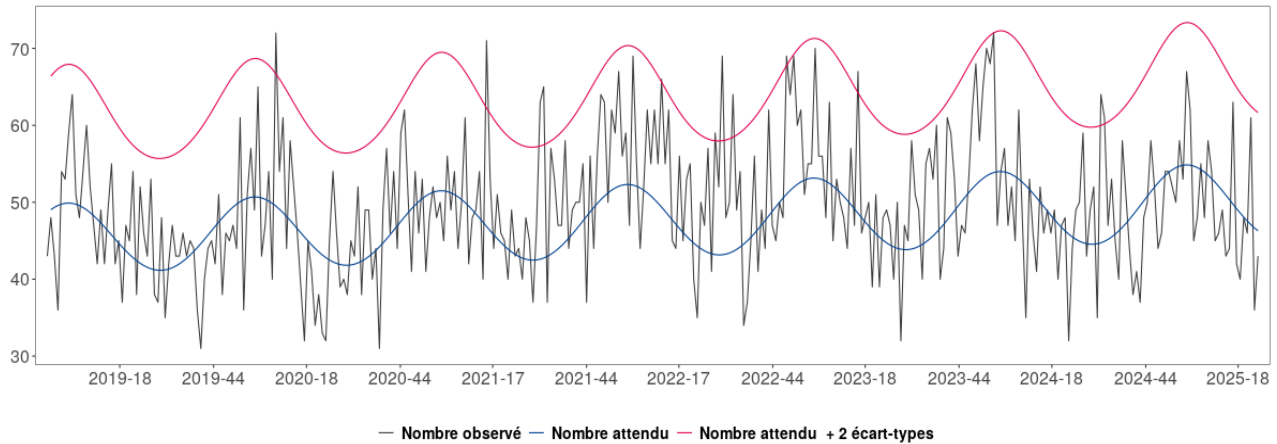
Mortalité toutes causes

Synthèse de la semaine 24-2025

Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'est observé au niveau régional en S24.

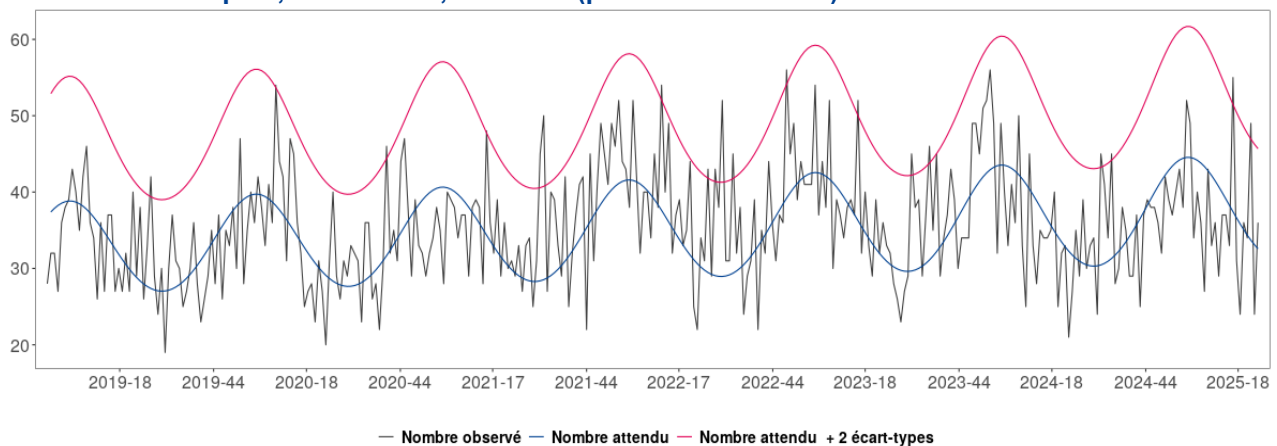
Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car en cours de consolidation.

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2018 à 2025, en Corse (point au 24/06/2025)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2018 à 2025, en Corse (point au 24/06/2025)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 % dans la région. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen EuroMOMO (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Actualités

- **Vagues de chaleur : le gouvernement se mobilise pour protéger la population et préparer les territoires**

Dans un contexte d'accélération et de multiplication des événements météorologiques extrêmes, la fréquence des vagues de chaleur augmente. Elles ont des impacts significatifs sur notre santé, ainsi que sur notre environnement, notre agriculture, notre économie et notre vie de façon générale. Afin de prévenir et de limiter l'ensemble de ces impacts, l'État a lancé en 2023 un Plan national d'anticipation des vagues de chaleur qui a été mis à jour en 2024. Le nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), publié en mars dernier, comprend également des actions concernant ce phénomène.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Se baigner en toute sécurité en adoptant les bons gestes**

En ce début de période estivale, Santé publique France rappelle les gestes simples à adopter par tous pour se baigner en toute sécurité et met à disposition des supports d'information pour les professionnels de santé.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Journée mondiale des réfugiés 2025 : comment accompagner et faciliter l'accès à l'information des personnes étrangères vulnérables ?**

L'accès à la prévention, aux soins et à l'accompagnement reste difficile pour les personnes étrangères en situation de vulnérabilité. A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2025, Santé publique France promeut les outils mis à disposition des professionnels ainsi que les supports d'information multilingues destinées aux personnes migrantes.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°12 (24 juin 2025)**

- Le fardeau de l'hypertension artérielle en France en 2021 ;
- Agir en faveur de la littératie en santé en périnatalité en Île-de-France : description des différents profils des femmes enceintes.

Pour lire le bulletin, [cliquez ici](#).

- **ReperPrev : un registre national pour guider les acteurs vers une prévention efficace**

Le 16 juin 2025, Santé publique France a mis en ligne ReperPrev, le registre des interventions en prévention et promotion de la santé. A destination des acteurs de la santé publique, Cette plateforme de référence recense des programmes de prévention efficaces, prometteurs ou innovants en France évalués scientifiquement.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Appel à candidatures pour la constitution d'un conseil scientifique pour SaMarOya – Enquête de santé en Guyane intérieure**

Santé publique France lance un appel à candidatures en vue de la constitution d'un conseil scientifique pour SaMarOya – Enquête de santé en Guyane intérieure.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : l'ARS Corse, les Samu, les établissements de santé, notamment les services des urgences, les établissements médico-sociaux, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, le SDIS, le Réseau Sentinelles et les médecins participant, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et privés, les professionnels de santé, les cliniciens, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'Université de Corse, le CAPTV de Marseille, le CPIAS de Corse, les bureaux d'états civils, le GRADeS Paca, les SCHS d'Ajaccio et de Bastia, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de données).



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr



Participez à la surveillance
de 9 indicateurs de santé :

Le **réseau Sentinelles** réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). **Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire.** Cette surveillance est basée sur des **prélèvements salivaires**.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE RÉGION !

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles,
merci de contacter par mail ou par téléphone :



Shirley MASSE
Réseau Sentinelles

Tel : 04 20 20 22 19

Mail : masse_s@univ-corse.fr

Tel : 01 44 73 84 35

Mail : rs-animateurs@iplesp.upmc.fr

Site Internet : www.sentinweb.fr

- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche



Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZÉ, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI, Claire SAMANT

Rédactrice en chef : Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin hebdomadaire. Édition Corse. 25 juin 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 13 pages, 2025.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 25 juin 2025

Contact : paca-corse@santepubliquefrance.fr